



mesnardandre@wanadoo.fr

## Contribution d'André-Hubert MESNARD

### Programme Local de l'Habitat (PLH)

#### Prémices : qu'est-ce que l'habitat, qu'est-ce qu'habiter ?

Mes remarques portent a priori sur la présentation, par Pascal Pras, vice-président de la Métropole chargé de l'urbanisme, devant le Conseil de développement, le 14 septembre 2017, du "diagnostic" du PLH de la métropole en cours d'élaboration.

Ce diagnostic est tout à fait intéressant et fourni, et présente une synthèse des enjeux (passés) de la politique de l'habitat dans la métropole, en vue du prochain PLH.

Ces enjeux sont certes essentiels et perdurent : quantité de production de logements, diversification, développement de l'accession abordable pour favoriser la fluidité des parcours, égalité d'accès au parc des logements sociaux, quantité et qualité de ces logements sociaux, prise en compte du parc existant (copropriétés et logements vétustes, insalubres, hors normes), réponse aux besoins spécifiques et poursuite des expérimentations...

Tout cela est important et constitue une bonne base de départ. Mais cela repose sur les chiffres de ces dernières années (2013, et parfois 2016 au mieux), ce qui fait que les enjeux les plus récents (besoins spécifiques, expérimentation, immigration) sont peu fournis et peu ou pas développés.

Bref, nous avons beaucoup de tableaux, beaucoup de chiffres et de graphiques, mais pas assez de réflexions, d'analyses (bilans critiques ?) des tendances les plus récentes : besoins spécifiques non couverts, nature des dernières expérimentations, réalisées ou pas.

Comment va évoluer la façon d'habiter ? Comment et pourquoi encourager ces changements : habitat participatif, colocations, mixité intergénérationnelle, accueil des résidents à court terme pour raisons professionnelles (stages, chantiers), logements plus ou moins durables des étudiants, chercheurs, migrants, réfugiés... Sans doute faut-il aussi penser à ceux qui sortent de prison, à l'accompagnement des patients sujets de l'hospitalisation ambulatoire... Pour certaines catégories, l'accompagnement est inséparable du logement proprement dit.

Les pouvoirs publics doivent-ils suivre avec retard la demande ou l'anticiper ? Comment éclairer leur action ?

C'est là que se pose à nouveau la question de ce que c'est qu'habiter, et donc de ce que doit être l'habitat. Les réponses et innovations architecturales ne sauraient suffire. Il faut y adjoindre une réflexion sociologique, ethnologique, philosophique, idéologique et politique.

### **Qu'est-ce qu'habiter ?**

Dans les années 60-70, les HLM ont avantageusement remplacé les bidonvilles et répondu à des demandes nouvelles (ruraux, rapatriés, travailleurs immigrés..). À présent, comment allons-nous faire évoluer les barres HLM ou les remplacer ? Il convient de réfléchir pareillement sur les autres catégories d'habitats (lotissements, pavillons, "chalandonettes", anciennes casernes) et en imaginer d'autres. Par exemple, des igloos ou des containers pour les SDF ou les migrants (ce n'est qu'un exemple, discutable peut-être).

Qu'est-ce qu'habiter ? La question est parfaitement soulevée par Anne Lemoine dans la revue *Place publique* (n° 64, automne 2017), qui s'inspire elle-même des philosophes Gaston Bachelard, ("*Politique de l'espace*" PUF 1957), et Emmanuel Levinas, ("*Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*", Martinus Nijhoff 1978).

Les mots "habiter", "habitat", "habitation" vont bien au delà du logement. L'homme habite tout d'abord le ventre de sa mère, puis le foyer familial et d'autres lieux qui en sont proches, l'école, le lycée, l'université... On habite dans des lieux, des territoires variés que l'on s'approprie plus ou moins, et qui marquent notre identité. Ainsi être privé de domicile est une souffrance qui contrevient à la nature de l'homme. Les déracinés n'ont de cesse que de délimiter et structurer un espace d'intimité qui leur soit propre, distinct de l'espace public. Cet espace doit avoir des limites, une porte, une boîte à lettres, permettant un dedans et un dehors, et des relations d'échange et de voisinage, et donc une certaine sociabilité. Habiter permet d'avoir des voisins, de résider, d'avoir une visibilité dans l'espace public, donc une adresse et une identité, préludes à la citoyenneté. C'est avoir le statut d'habitant.

Ainsi (cf. Anne Lemoine), habiter c'est pouvoir passer d'un dedans, intime, à un dehors, espace plus ou moins public d'activité et d'échange. L'intimité du domicile permet aussi de recevoir, de donner l'hospitalité et d'échanger avec ses voisins. Car habiter, c'est avoir des voisins avec lesquels développer des échanges. C'est avoir des enfants. Sans habitat, ces relations ne sont pas possibles.

Le PLH doit permettre de reconnaître toutes ces fonctions de l'habitat. Le droit de se déplacer d'un lieu à un autre, d'un pays à un autre, doit absolument être accompagné de celui d'habiter quelque part. La concrétisation de ce droit est un des objectifs du PLH et une obligation pour les pouvoirs publics.